

Entrepôt Van Horne Lancement de la consultation de l'OCPM

Montréal, le mercredi 27 août 2025 – L'Office de consultation publique de Montréal lance aujourd'hui la consultation publique portant sur le projet de règlement entourant la transformation de l'entrepôt Van Horne, situé au 1, avenue Van Horne, à Montréal.

Le mandat et son contexte

Le bâtiment construit en 1924, symbole du quartier du Mile End et rapidement reconnaissable grâce à son architecture unique, sa forme imposante et son château d'eau, a déjà fait l'objet de plusieurs propositions et de consultations au cours des dernières années.

La nouvelle proposition, s'appuyant sur les préoccupations exprimées jusqu'ici, prévoit la transformation du bâtiment existant au 1, Van Horne, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment sur le terrain voisin à l'ouest, au 55, Van Horne. Ensemble, ils formeront un complexe multiusage qui accueillera :

- Des espaces créatifs et des ateliers d'artistes abordables;
- Un lieu de diffusion;
- Un hôtel d'environ 120 chambres;
- Des commerces, des restaurants et un café;
- Un stationnement au sous-sol de 50 places;
- Une serre productive sur le toit du bâtiment.

À terme, l'intérieur de ce bâtiment iconique, une terrasse sur le toit et une verrière associée à l'hôtel seront accessibles.

La démarche

La séance d'information et de questions-réponses aura lieu le 15 septembre, de 19h à 22h, au Théâtre rouge du Conservatoire de musique de Montréal (4750, avenue Henri-Julien). Lors de cette séance, des représentants de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, suivis de représentants du promoteur, présenteront le projet. À la suite de ces présentations, les personnes pourront poser leurs questions, en salle, par visioconférence ou par téléphone.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Par ailleurs, afin de favoriser une meilleure compréhension des différents éléments du projet ainsi que pour alimenter les réflexions, une activité participative est organisée le 30 septembre, sur inscription, au Café Falco, situé dans le Carré de Gaspé (5605, avenue de Gaspé).

Enfin, la population montréalaise est invitée à partager son opinion sur le projet du 16 septembre au 16 octobre, ou à présenter son opinion lors des séances d'audition des opinions, qui débuteront le 14 octobre (lieu à confirmer). La date limite pour s'inscrire afin de se présenter devant la commission est le 9 octobre.

Toutes les informations, les lieux et les dates sont disponibles sur la page de la consultation du site Internet de l'OCPM : ocpm.qc.ca/vanhorne.

La documentation

Toute la documentation pertinente en lien avec le projet est disponible sur le site Internet de l'OCPM : ocpm.qc.ca/vanhorne.

Pour suivre les différentes étapes de la consultation, la population est invitée à consulter [le site Web de l'OCPM](#), à suivre les médias sociaux et à [s'abonner à l'infolettre](#).

—30—

À propos de l'Office de consultation publique de Montréal L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), créé en septembre 2002 et inscrit à la Charte de la Ville de Montréal, est un organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique confiés par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal. Les commissaires de l'OCPM ne sont ni des élus ni des employés municipaux et mènent les consultations publiques de manière indépendante et en toute impartialité.

Renseignements

Philippe Bourke
Président
Office de consultation publique de Montréal
Téléphone : 418 559-2868
philippe.bourke@ocpm.qc.ca

OFFICE
DE CONSULTATION
PUBLIQUE
DE MONTRÉAL